

Conseil municipal. En raison de finances saines, le débat d'orientation budgétaire fut apaisé. D'autres questions étaient à l'ordre du jour dont le report de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

8% de moins pour la taxe d'habitation

C'est dans un climat des plus apaisés que s'est déroulée la séance du conseil municipal consacrée notamment au débat d'orientation budgétaire. En l'absence du maire Christian Amirat, retenu loin de Gignac, c'est Robert De Vita, le Premier adjoint, qui présidait la séance. Il y avait également 15 autres questions à l'ordre du jour, dont la nouvelle dénomination du gymnase La Pousaraque qui prendra désormais le nom d'Albert Cerboni (mais nous y reviendrons) ou encore la prise de position de la municipalité pour retarder d'un an la mise en place des nouveaux rythmes scolaires... Des sujets importants qui méritent un plus long développement.

Le débat d'orientation budgétaire confirme ce que nous savions déjà : Gignac est « en forme » et ce malgré une conjoncture économique et financière au plan national et international des plus déprimées. Il y a quatre raisons principales à cette embellie comme l'a expliqué l'adjoint aux finances, Gabriel Pernin : « La dette représentait, en 2007, 12,5 millions d'euros. Elle a diminué de 3,3 millions d'euros, pour se situer en 2012 à 9,15 millions d'euros. Au-delà du chiffre catastrophique que nous avons dû assumer quand nous sommes venus aux affaires en 2008, évoquons aussi la qualité de cette dette : 6,3 millions d'euros d'emprunts toxiques dont 4,5 millions auprès de Dexia. Aujourd'hui, nous n'avons plus que 800 000 euros de ces fameux emprunts. Désormais notre capacité de remboursement n'est plus que de 5,5 ans alors qu'en 2007 elle se situait à 19 ans... »

En 2012, des travaux sans recours à l'emprunt

Et la quatrième raison qui donne le sourire à la majorité municipale, c'est sa capacité d'auto-financement grâce à une épargne brute d'1 million d'euros : « Cette épargne est indispensable pour financer le développement des services publics et permettre à la Ville d'assurer les importants investissements nécessaires. Et ils ont été nombreux en 2012. Cette situation que nous avons su nous créer nous a permis de réaliser ces travaux sans avoir recours à l'emprunt. »



Gabriel Pernin présentant le débat d'orientations budgétaires au nom de la municipalité. PHOTO J.M.

« Tous les efforts que nous avons consentis collectivement peuvent aujourd'hui se concrétiser par cette diminution du taux de la taxe, sans remettre en cause les importants investissements prévus pour 2013 ainsi que le développement des services publics voulus par notre équipe municipale. Après avoir récupéré une ville qui faisait partie du triste palmarès des 10% des communes de France à la santé financière la plus dégradée en 2008, cette diminution d'impôt, la plus importante de l'histoire de la ville, est un acte

majeur en direction de notre population. »

100 000 euros pour le secteur enfance-jeunesse

D'où, pour 2013, une enveloppe de 100 000 euros supplémentaires qui sera consacrée aux activités de l'enfance-jeunesse. On notera aussi l'arrivée de deux fonctionnaires supplémentaires venant renforcer les équipes en place : un policier municipal et un agent au sein du service urbanisme. L'installation de vidéosurveillance pour certains bâtiments communaux sera très bientôt opérationnelle.

Au final, ce débat d'orientation budgétaire a permis de mesurer à quel point la Ville de Gignac maîtrise sa situation financière dans ses dimensions les plus larges (fonctionnement, investissement, fiscalité, endettement). Elle dispose désormais de services publics en plein développement notamment autour des thématiques de l'éducation, de la prévention, de la sécurité, de la solidarité, du respect du territoire et notamment de ses terres agricoles.

Et « cerise sur le gâteau », elle va à nouveau bénéficier de nombreux investissements au cours de cette année. Des investissements privilégiant à la fois l'entretien du patrimoine existant et la création de véritables lieux de vie, d'activités et d'échanges : square, aires de jeux, parcours santé, centre aéré, voiries, éclairage public, pluvial, acquisitions foncières... Dans ces conditions, l'opposition préfère ester en justice pour défaire ce travail remarquable en direction de la population, que de s'opposer projet contre projet, bilan contre bilan (lire ci-contre). « Même la plus belle fille ne peut proposer que ce qu'elle a », dit l'adage. En l'occurrence, l'opposition apparaît aujourd'hui bien dénuée et sans voix (e)... de recours.

Et c'est ainsi que le débat d'orientation budgétaire a permis de mesurer à quel point la Ville de Gignac maîtrise sa situation financière dans ses dimensions les plus larges (fonctionnement, investissement, fiscalité, endettement). Elle dispose désormais de services publics en plein développement notamment autour des thématiques de l'éducation, de la prévention, de la sécurité, de la solidarité, du respect du territoire et notamment de ses terres agricoles.

Et c'est ainsi que le débat d'orientation budgétaire a permis de mesurer à quel point la Ville de Gignac maîtrise sa situation financière dans ses dimensions les plus larges (fonctionnement, investissement, fiscalité, endettement). Elle dispose désormais de services publics en plein développement notamment autour des thématiques de l'éducation, de la prévention, de la sécurité, de la solidarité, du respect du territoire et notamment de ses terres agricoles.

Robert de Vita à l'opposition : « Arrêtez cette mascarade »

Le Premier adjoint, Robert de Vita, avant de donner la parole à Gabriel Pernin pour la discussion d'orientation budgétaire, tenait à s'exprimer par rapport aux événements survenus ces dernières 72 heures. Il était visiblement excédé suite au nouveau référendum de l'opposition contre la tenue du conseil municipal de ce lundi 18 mars qu'il est tombé... le vendredi 15 mars à 18h10 sur le fax de la mairie alors que tout le monde était déjà parti.

« Je le dis solennellement à l'opposition : arrêtez cette mascarade, stoppez cette attitude qui ne vous honore pas et qui fait dépense au contribuable gignacais des sommes importantes. Et pour quel résultat ? Encore une fois après déjà 2 jugements en référendum déboutés, une plainte au Conseil d'État rejetée, ce 3e référendum a subi le même sort que les précédents. Cela devient très pénible. Vous refusez l'expression républicaine du suffrage universel. Les élections municipales sont terminées depuis 5 ans. Les prochaines sont dans un an. C'est à ce moment-là que la population sera amenée à choisir. Ce n'est pas aux tribunaux de prendre parti. Et puis un dernier conseil très amical : changez d'avocat. »

De son côté Alain Croce, pour le groupe Gignac j'y vis, s'est lui aussi fendu d'un commentaire, parlant « de triste spectacle d'une opposition ne sachant plus à quel saint se vouer pour refuser le suffrage démocratique. Les Gignacaises et les Gignacais auront tout le loisir de dire ce qu'ils en pensent en mars 2014. En attendant, nous, nous baissons les impôts et investissons dans notre jeunesse... »

JOFFRET MELEN

I.M.

Alain Croce accorde un satisfecit au budget : « On ne peut pas faire mieux »

Alain Croce, président du groupe Gignac j'y vis (faisant partie de la majorité municipale), s'est également exprimé dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Il a souhaité placer le curseur au plan national, voire international, « car même si nous estimons que notre commune va dans la bonne direction, elle ne peut à terme s'exonérer de ce qui se passe autour d'elle ». Et de redire ce qu'au niveau national, les députés du Front de gauche ont maintes fois exprimé au sein de l'hé-

micycle de l'Assemblée nationale : « L'austérité tue la croissance et nous amène vers des futurs incertains, et surtout très douloureux pour notre peuple. Ne copions pas ce qui se fait en Europe comme en Grèce, au Portugal ou récemment à Chypre. »

Aussi, pour lui, « dans ce contexte budgétaire très difficile, nous maintenons nos orientations municipales, notamment avec d'importants et ambitieux investissements. Et, bien entendu, nous soutenons cette démarche. Pour autant nous dissons



ce budget de celui de l'État, même si nous savons qu'ils sont étroitement liés : les dotations de l'un, finançant le second. Malgré tout le chemin parcouru par la décentralisation, notre pays reste un état jacobin. Celui qui contrôle l'argent contraint l'autre ! Le projet de Loi sur l'acte 3 de la décentralisation porté dans la contestation dans notre département par une très forte majorité d'élus et de maires de toutes tendances opposés à une métropolisation imposée, loin de nous rassurer, est inquiétant.

L'avant-projet de loi est désormais connu. Il s'agit de faire supporter par les territoires les effets de l'abandon par l'État de compétences dévolues aux régions et territoires mis en compétition les uns contre les autres. La démocratie de proximité en sortirait perdante, ainsi que nos concitoyens, si cela restait en l'état. Pour les élus du groupe Gignac j'y vis, ce budget est pour nous le meilleur possible pour nos habitants dans le cadre de la masse budgétaire dont la collectivité dispose ». I.M.